

## LUNDI 6 AVRIL 2020

Le conseil de la municipalité de Saint-Rosaire siège en séance ordinaire ce 6 avril 2020 par voie téléconférence à 20h00.

Sont présents à cette téléconférence: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : M. Éric Bergeron, M. Jean-Philippe Bouffard, Mme Cynthia St-Pierre, Mme Johanne Gagnon, M. Ghislain Vachon et Mme Alexandra Champagne.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par voie téléphonique, la directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **Ajournement de la séance**

Il est proposé par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu unanimement d'ajourner la séance au lundi 20 avril 2020 à 19h00.

8080-0420

**Levée de l'assemblée** par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre à 20h05.

---

**Harold Poisson,**  
Maire

---

**Julie Roberge,** directrice  
générale et secrétaire-trésorière

## LUNDI 20 AVRIL 2020

Le conseil de la municipalité de Saint-Rosaire siège en séance d'ajournement ce 20 avril 2020 par voie téléconférence à 19h00, suite à l'ajournement de la séance du conseil municipal tenue le 6 avril 2020.

Sont présents à cette téléconférence: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : M. Éric Bergeron, M. Jean-Philippe Bouffard, Mme Cynthia St-Pierre, Mme Johanne Gagnon, M. Ghislain Vachon et Mme Alexandra Champagne.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par voie téléphonique, la directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8081-0420

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

### **Approbation que la séance du conseil soit tenue à huis clos.**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

8082-0420

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que les prochaines séances soient tenues à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voix téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Johanne Gagnon et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte que les prochaines séances soient tenues à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voix téléconférence.

ADOPTÉE

#### **Adoption du procès-verbal du 2 mars 2020.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

8083-0420

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

#### **Adoption des comptes.**

Sur proposition du conseiller Éric Bergeron, appuyée par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de mars 2020 tels que déposés au montant total de 110 462.03 \$.

8084-0420

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

---

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

#### **Report de la séance du 4 mai au lundi 11 mai 2020.**

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu unanimement de reporter la séance ordinaire prévue le 4 mai 2020 au lundi 11 mai 2020 à 20h00 et que tous les membres du Conseil présents, renoncent à l'avis de convocation.

8085-0420

ADOPTÉE

#### **Avis de motion et présentation du Règlement modifiant le taux d'intérêt et les échéances des paiements de taxes municipales.**

Madame la conseillère Cynthia St-Pierre, par la présente :

8086-0420

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 186-0520 intitulé : « Règlement fixant les taux de taxes foncières et spéciales, les compensations pour les services d'aqueduc et d'enlèvement des ordures et récupération pour l'exercice financier 2020 » modifiant le règlement numéro : 184-0120.
- dépose le projet du règlement numéro 186-0520 intitulé : Règlement fixant les taux de taxes foncières et spéciales, les compensations pour les services d'aqueduc et d'enlèvement des ordures et récupération pour l'exercice financier 2020.

ADOPTÉE

### **Nomination du maire-suppléant de mai à octobre 2020.**

Il est proposé par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu à l'unanimité que le conseiller Ghislain Vachon soit nommé maire-suppléant pour une période de six mois, soit de mai 2020 à octobre 2020 inclusivement.

8087-0420

ADOPTÉE

### **Contrat de fauchage et débroussaillage.**

ATTENDU qu'à la suite de demande de soumission par invitation pour les travaux de fauchage et débroussaillage la municipalité a reçu les offres suivantes :

8088-0420

Nom des soumissionnaires	Prix avant taxes
Entreprises R.M. Pépin Inc.	6 726 \$
9253-4015 Québec Inc. (David Bailey)	7 000 \$
Entreprises MMR Turcotte Inc.	7 250 \$

ATTENDU que la soumission la plus basse provenant de « Entreprises R.M. Pépin Inc.» s'est avérée conforme aux exigences de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par le conseiller Ghislain Vachon et résolu à l'unanimité que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à octroyer à Entreprises R.M. Pépin Inc, le contrat pour les travaux de fauchage et débroussaillage au montant de 6 726 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

### **Participation au projet Cultive ta MRC avec l'implantation de jardins auto-fertiles.**

CONSIDÉRANT QUE les Jardins auto-fertiles (JAF) répondent à des besoins d'alimentation saine et de proximité;

8089-0420

CONSIDÉRANT QUE les JAF respectent l'environnement et contribuent à augmenter la fixation de carbone;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne demande aucun engagement financier direct;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettrait de recevoir des conseils pratiques de jardinage, de faire l'apprentissage de nouvelles techniques horticoles, de développer et de partager un savoir-faire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Rosaire appuie le projet des JAF présenté dans le cadre du Fonds stratégique de la MRC d'Arthabaska et qu'elle s'engage à y participer advenant une réponse positive de la subvention mentionnée.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre à 19h45.

---

Harold Poisson,  
Maire

---

Julie Roberge, directrice  
générale et secrétaire-trésorière